

Le 20 février 2020

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140 Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Sujet : Contre le projet de la mine à St-Michel-des-Saints

Mon nom est Johanne Grégoire et il y a environ deux ans, j'ai appris la nouvelle de la possibilité d'une mine à St-Michel-des-Saints. Après avoir pris connaissance du projet, comme plusieurs, je suis en désaccord avec ce dernier. Dans ma démarche, j'appuie la Coalition des opposants au projet minier en Haute-Matawinie.

En 2005, mes frères ont fait l'acquisition d'un chalet de pêche au Lac Kemp à St-Michel des-Saints. Étant des amoureux des grands lacs et de la pêche, leur choix de s'installer dans la région de Lanaudière était réfléchi. D'ailleurs, jusqu'à présent, ils en profitent pleinement six mois par année. Pour ma part, j'ai eu la chance d'être invitée au chalet de mes frères et de partager la nature pure de ce magnifique endroit entouré de conifères. D'abord, pour s'y rendre le trajet prend cinq (5) heures par la route 131 et en empruntant des chemins de gravel. En fait, cet endroit est magnifique, je le considérerais comme « le poumon vert » de St-Michel-des-Saints.

Mes passages dans cette belle région ne s'arrêtent pas seulement à ceux-ci. Depuis près de 25 ans, j'ai la chance d'être invitée par des amis à leur chalet au Lac du trèfle dans cette région. Pour s'y rendre, nous devons passer par la route 131 et emprunter un chemin de gravel. Le chalet est situé sur le bord de l'eau, dans un endroit paisible qui est de toute beauté. À chaque saison on y pratique des activités de plein air de toute sorte et qui nous rend heureux.

Malheureusement, le projet Nouveau monde Graphite pourrait y voir le jour à quatre kilomètres à vol d'oiseau du chalet de mes amis. On peut donc croire que la tranquillité fera place au vacarme, à la poussière par les camions de 30 tonnes, à la disparition de la faune, à l'achalandage sur la route 131, ainsi que plusieurs autres routes du Québec, à la détérioration des routes et sans mettre de côté les grands risques d'accidents.

N'étant pas une spécialiste de l'environnement, je crains que ce projet d'une telle ampleur ne pourra que dégrader la région pour les 100 prochaines années et plus. Le fait d'imaginer du haut des airs une mine à ciel ouvert dont la fausse pourrait atteindre 2,7 kilomètres de longueur, une largeur de 400 mètres avec une profondeur de 235 mètres, je suis désaccord avec le projet de la mine dans cette région ou tout projet qui pourrait se réaliser semblable.

Pour terminer, dans l'éventualité malheureuse que ce projet se concrétise, un survol aérien de cette région, la vue ne sera plus la même.

Johanne Grégoire